L'équipe pluridisciplinaire

- Directeur
- Cheffe de service
- Chargés d'insertion professionnelle
- Psychologue
- Professeur des écoles spécialisé
- Assistante Médico Administrative

Nos partenaires

- Les établissements scolaires, les CFA, les CFA-FA.
- Les établissements Médico Sociaux Publics du Haut Var (Plateaux techniques de l'IME, ESAT...).
- Les établissement et services Médico-sociaux du secteur (SESSAD, IME, ITEP, Prisme, CMPP).
- Les entreprises, les missions locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, le Dispositif Emploi Accompagné.
- Les Hôpitaux (unités psychiatriques, services liés à la prévention des risques).

Travaillons ensemble!

Le SESSAD Pro s'inscrit dans une dynamique de partenariat afin de favoriser la coordination des parcours.

Des protocoles sont co-construits afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes: temps de coordination, réunions de concertation, participation aux ESS et aux projets personnalisés...

Le SESSAD Pro a à cœur de travailler activement avec les parents même lorsque le jeune accueilli est majeur.



Établissements Médico Sociaux
Publics du Haut Var
IME-SESSAD-ESAT-EHPAD
83 690 SALERNES
Site Internet:
www.ime-sessad-esat-salernes.com





SESSAD PRO

du

HAUT VAR

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

Un service médico-social pour des jeunes de 14 à 25 ans

Vers et dans l'emploi en milieu ordinaire ou en milieu adapté

SESSAD Pro du Haut Var ZA La Baume 83 690 SALERNES

Téléphone : 04.94.70.37.91 Télécopie : 04.94.70.32.88

Messagerie: contact@sessad-salernes.com

Site Internet:

www.ime-sessad-esat-salernes.com

Le SESSAD Pro du Haut Var

Le SESSAD Pro du Haut Var est un service de l'IME appuyé par l'ensemble du dispositif du pôle handicap des établissements médicosociaux publics du Haut-Var. Il dispose d'un savoir faire de plus de dix ans dans l'accompagnement professionnel de jeunes en situation de handicap.

Le SESSAD Pro propose une continuité d'accompagnement tant social que professionnel visant à **prévenir les situations de rupture**, et apporte une **réponse adaptée aux besoins des jeunes** du territoire.

Public et critères d'admission

Le SESSAD Pro du Haut Var accueille **des adolescents ou jeunes adultes âgés de 14 à 25 ans** (15 places mixtes avec une file active de 30 places maximum) scolarisés ou non, présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation et/ou de troubles de la personnalité.

En partenariat avec l'Éducation Nationale, l'orientation vers le SESSAD Pro doit se faire au plus tôt afin d'éviter des ruptures de parcours.

Critères d'admission

- Notification de l'orientation SESSAD ou SES-SAD Pro à jour.
- Aptitudes physiques, intellectuelles et psychologiques compatibles avec un projet professionnel.
- Dossier de demande d'inscription complet.

Objectifs

Le SESSAD Pro s'engage à co-construire et à mettre en œuvre un Projet Personnalisé pour développer l'autonomie personnelle, sociale, et les compétences professionnelles de chaque personne.

Objectif 1: développer l'autonomie personnelle et sociale pour favoriser l'insertion et le maintien dans la société et dans l'emploi.

Soutenir l'autonomie sociale de l'usager en termes d'accès à la citoyenneté, d'autonomie dans le logement, de déplacements et de vie sociale.

Assurer la continuité et la pérennité du projet de soins, en coopération avec les partenaires du territoire.

Objectif 2: favoriser et accompagner l'accès à une formation professionnelle.

Evaluer, Coordonner le projet du jeune en s'appuyant sur les différents partenaires du territoire.

Construire et accompagner un projet préprofessionnel / professionnel vers le milieu ordinaire ou protégé.

Moyens

Un accompagnement à l'orientation et/ou au projet professionnel en milieu ordinaire ou en milieu protégé. Un accompagnement à l'autonomie et à la vie sociale. Un accompagnement éducatif, psychologique et scolaire.

Un soutien au projet de soins.

Toute autre mesure se situant dans le cadre du projet personnalisé et dans le champ de compétences du service.

Inscription - en pratique

Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet du SESSAD Pro ou sur demande au secrétariat.

Chaque famille et chaque jeune sont reçus pour un RDV de 1er contact.

L'équipe étudie chaque demande d'inscription quelle que soit la période.

Une commission d'admission se tient chaque année. Elle détermine les entrées et les sorties, et la liste d'attente.

Intégration - en pratique

Plusieurs cas de figure peuvent se produire:

Cas n°1: Le jeune est admissible et une place est disponible: un second RDV avec la famille et le jeune est posé. L'intégration est formalisée.

Cas n°2: Le jeune est admissible mais il n'y a pas de place: le jeune est mis sur liste d'attente. Sa situation est réexaminée lorsqu'une place se libère.

Cas n°3: Le jeune n'est pas admissible, une autre orientation est travaillée avec son établissement d'origine.